



COMMUNE DE LAMBESC

E X T R A I T DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

Effectif du Conseil Municipal	29
Conseillers en exercice	29
Qui ont pris part à la délibération	29

SEANCE DU  
28 SEPTEMBRE 2016

Transmission en Préfecture	05 OCT. 2016
Date Réception	

Le vingt huit septembre deux mille seize, à 19h00, le Conseil Municipal de la Commune de LAMBESC a été assemblé au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur Bernard RAMOND, et à la suite de la distribution faite par M le Maire le 22-09-2016 et ce conformément aux articles L 2121-10, L 2121-12, L 2121-17 et L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales.

**PRESENTS** : Bernard RAMOND, Richard CADOR, Claire BLANC, Louis-Hervé TRELLU, Mireille AMEN, Yvon CASTINEL, Armand FELDMANN, Stéphanie FRANCO, Bernard MAYER, Jacques GAÏOLI, Hubert BACHELARD, Sylvie BOUDOU, Jocelyne PASTOR, Roselyne RUCHON-GUIDETTI, Hervé SUGNER, Alexandre ANDREIS, Claire CARLINO, Jacques BUCKI, Catherine PIAT, François BERGA, Corinne ARCHAMBAULT, Jean-Jacques DECORDE, Florence BLANCHI

**REPRESENTES** : Martine CHABERT à Richard CADOR, Christine BENOIST LEFEBVRE à Mireille AMEN, Ludovic NICOLAS à Claire BLANC, Emma LE MAOÛT à Armand FELDMANN, Jean-Marie DENORME à Corinne ARCHAMBAULT, Fabrice MATTEI à François BERGA

**SECRETARE DE SEANCE** : Claire CARLINO

DELIBERATION N° 2016-096	<b>Technique</b> Convention de servitude de passage de canalisation- Parcelle CO 15
-----------------------------	---

Monsieur le Maire expose à l'Assemblée que dans le cadre de l'aménagement et la réfection du réseau pluvial Chemin de Sufferchoix, la Commune doit passer sur une portion de parcelle privative appartenant aux consorts Allietta, sise chemin du petit champ vert, cadastrée CO 15.

Envoyé en préfecture le 10/10/2016  
Reçu en préfecture le 10/10/2016  
Affiché le  
ID : 013-211300504-20160928-DB2016\_096B-DE

A cette fin une convention de servitude de passage de canalisation doit être passée avec les propriétaires.

Après en avoir délibéré

### LE CONSEIL MUNICIPAL

**APPROUVE** la convention de servitude de passage de canalisation passée avec les consorts Allietta sur la parcelle CO 15

**AUTORISE** Monsieur le Maire à la signer.

**La présente délibération est adoptée à l'unanimité,**

**Délibéré à Lambesc les jour, mois et an que dessus.**

**Pour extrait conforme**

**Le Maire de Lambesc,**  
Pour le Maire empêché,  
Par délegation **Bernard RAMOND**  
Le Premier Adjoint,  
**Richard CADOR**